

portantes. Des dispositions officieuses mais efficaces en vue de recherches ont été prises, cependant, comme dans le cas du pilchard, poisson qui ne se rencontre plus mais qui, déjà, abondait au large de la Colombie-Britannique.

**Les pêches d'eau douce.**—Les prises en eau douce au Canada sont faibles en comparaison des prises côtières. Les pêcheries d'eau douce ne sont guère connues du public et de l'étranger, sauf peut-être de ceux qui pratiquent la pêche sportive. Il est de fait, cependant, que le Canada possède les plus grandes pêcheries commerciales d'eau douce du monde entier. Le Saint-Laurent, avec sa chaîne de mers intérieures, et le réseau de lacs et de cours d'eau des provinces des Prairies constituent une grande corne d'abondance qui déborde de poisson blanc, de doré, de doré bleu, de tullibee, de truite, de brochet, de doré noir, d'anguille et d'autres variétés. Bien que la prise fluctue d'année en année, le total en augmente constamment et atteint maintenant une moyenne de à peu près 100 millions de livres, soit environ le sixième de la prise de la Colombie-Britannique. Les deux tiers sont fournis par l'Ontario et le Manitoba qui en produisent annuellement entre 30 et 35 millions de livres chacun. Viennent ensuite la Saskatchewan et l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest, avec leur Grand lac des Esclaves, le Québec et le Nouveau-Brunswick.

En Ontario, la pêche se pratique surtout dans deux régions: les Grands lacs, où le poisson est pêché presque exclusivement l'été, et le Nord-Ouest de la province, où l'exploitation est surtout hivernale et ressemble à celle qui se fait dans les provinces des Prairies. Dans les Grands lacs, le poisson est pris sur les bords et sur les bancs du large qui présentent un caractère semblable à celui des bancs de l'Atlantique. Dans un lac peu profond comme le lac Érié, les variétés commerciales peuvent se pêcher au milieu du lac. Dans les lacs profonds, par contre, le poisson se pêche surtout sur les bords. La pêche sur les bords emploie surtout la paradière, le verveux, la senne et l'hameçon et utilise la chaloupe à moteur, l'esquif et la chaloupe à rames. La pêche au large emploie surtout le filet maillant et utilise une flottille de bâtiments tout à fait uniques qui servent à poser et à tirer les filets par des moyens mécaniques.

Les ressources des Grands lacs, surtout en ce qui concerne la truite de lac, ont diminué ces dernières années. Les pêcheurs en blâment la lamproie de mer, qui ressemble à l'anguille et qui se nourrit du sang et des fluides du corps des poissons. La lamproie se fixe à sa victime au moyen de sa bouche en forme de ventouse et perce son corps à l'aide de ses dents pointues. Comme les pêcheurs du Canada et des États-Unis prennent part à la pêche dans les Grands lacs, un accord international a été signé à Washington en septembre 1954 en vertu duquel les deux pays concourent à des recherches sur la pêche dans ces eaux et à l'élimination de la lamproie de mer. Au Canada, le gouvernement fédéral et le gouvernement ontarien ont institué en 1953 un Comité de recherches sur les pêches des Grands lacs, chargé de coordonner et d'amplifier les recherches sur les pêches dans les eaux canadiennes; c'est cet organisme qui assumera la part du Canada aux travaux qu'appelle ce nouveau programme. Le Comité s'occupe autant des recherches sur les pêcheries en général que de la lutte contre la lamproie. Les recherches visent à déterminer les réserves de poisson blanc et de truite de lac ainsi qu'à établir s'il est possible d'utiliser les espèces moins recherchées que prennent dans leurs filets les pêcheurs commerciaux. Les levés hydrographiques sont un aspect important de ces travaux. Aux fins de la lutte contre la lamproie, des dispositifs sont installés à l'embouchure des rivières fréquentées par la lamproie à l'époque du frai. Ces dispositifs sont des barrières électrifiées qui paralyse la lamproie et l'empêchent d'atteindre des lieux propres à la ponte.